

• (8.40 p.m.)

Je pense aux vis-à-vis qui sont allés en Saskatchewan pour se rendre compte des circonstances particulières qui s'appliquent à l'extraction minière par le procédé de solution, à leur ignorance absolue des besoins et à leur incapacité complète de montrer qu'ils voyaient le problème d'un œil sympathique, comme l'a dit le premier ministre de notre province, qui est membre du parti d'en face.

Or, monsieur l'Orateur, on a beaucoup entendu parler de la nécessité de réhabiliter le Parlement, de donner à cette institution un peu de dignité pour qu'elle soit une source d'inspiration pour tous les Canadiens, y compris nous tous qui siégeons de ce côté-ci et de l'autre côté de la Chambre. Mais quand nous songeons à la dernière législature, que voyons-nous? Nous voyons de quelle façon les travaux de la Chambre des communes ont été menés non seulement pour frustrer ceux d'entre nous qui siégeaient dans l'opposition et avaient une tâche à accomplir, mais encore ceux d'entre vous qui siégez à l'arrière-ban et avez également un rôle à jouer à la Chambre des communes. J'ai l'impression très vive, au cours de ce débat, qu'on vous a dit de vous tenir tranquilles—je parle de ce qui vous a été dit par ceux qui siègent aux premiers rangs de votre côté—de sorte que le gouvernement réussisse à détourner l'attention de l'opposition. «Ne faites rien pour les irriter»; voilà la consigne actuelle.

Il suffit de nous rappeler la dernière législature et l'appel lancé par le premier ministre (M. Pearson) pour obtenir sa majorité, et de voir ensuite les banquettes ministérielles vides et d'entendre le gouvernement demander des crédits aujourd'hui, pour nous rendre compte que les députés d'en face souffrent toujours de la même arrogance. Lorsque nous voyons cette attitude de la part du gouvernement, monsieur l'Orateur, je ne puis m'empêcher de penser que nous nous engageons en effet dans une des périodes les plus critiques de l'histoire de notre pays.

Notre Chambre se compose de minorités et, lorsque nous voyons nos amis d'en face se draper dans leur suffisance, certains de l'appui d'une partie de la Chambre, peu importe les circonstances, nous ne pouvons nous empêcher de nous demander si nous parviendrons à redonner au Parlement cette dignité dont j'ai parlé il y a quelques moments.

On peut fort bien dire—comme certains le disent à la Chambre—que nous sommes envoyés ici pour nous occuper des affaires de l'État; en 1966, comme toujours, d'ailleurs, le gouvernement devrait présenter des proposi-

[M. Nasserden.]

tions à la Chambre, et l'opposition devrait remplir ses fonctions d'une façon constructive, afin de donner à notre population un choix à cet égard. Ceux qui soutiennent que nous devrions rejeter cette pratique à la Chambre des communes nous demandent de rejeter toutes les traditions auxquelles on tient dans le système britannique de gouvernement démocratique.

Depuis six mois et demi, nous avons vu le premier ministre et le gouvernement abdiquer leur responsabilité. Dans quelques jours, les crédits nous seront présentés. Nous sommes présentement saisis d'une motion de subsides. On nous demande d'expédier ce débat aussi vite que possible. Pour ces raisons, monsieur l'Orateur, je ne puis m'empêcher de retourner à la question de la constitution; j'ai toujours pensé que c'était la plus importante à laquelle notre pays fait face présentement.

Je me demande qu'elle est l'attitude des provinces après avoir été ainsi dupées par le premier ministre. Je sais que le premier ministre du Québec a parcouru le pays l'automne dernier, qu'il a vu quelques-unes des beautés, certaines choses qui font la grandeur—et aussi certains désavantages, j'imagine—des plaines de l'Ouest. Il est aussi allé en Colombie-Britannique. A son retour dans la province de Québec, c'était un homme différent. Il est revenu convaincu—comme un grand nombre parmi nous l'étaient à ce moment-là dans les mois précédents—que les Canadiens n'avaient pas atteint l'étape de leur évolution où ils pourraient être prêts à négocier et à démêler les problèmes concernant la constitution.

Cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir d'échanges de vues. Et nous, de l'Ouest canadien et de la Saskatchewan en particulier, non seulement accepterions, mais encouragerions une conférence de représentants de chacune des provinces canadiennes, afin de découvrir non seulement les différences qui nous séparent, comme ce fut le dessein primordial du gouvernement actuel, mais tout ce que nous avons de commun. Je veux parler des objectifs que nous devons nous efforcer d'atteindre ensemble, et ces principes sur lesquels nous pouvons édifier une collectivité commune, non seulement dans une province, mais dans toutes les provinces du Canada.

Voilà l'un des grands défis que les Canadiens doivent relever, non seulement au Parlement, mais dans tout le pays. C'est l'un des motifs qui m'obligent à poser de nouveau à la Chambre cette question: quel souci le premier ministre a-t-il de ces choses? On peut diffi-